

# **COMMUNE DE FRETEVAL**



## **RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC**

### **Service de l'assainissement collectif**



*Exercice 2016*

# **COMMUNE DE FRETEVAL (LOIR-ET-CHER)**

## **I. CONTEXTE**

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs aux prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2016.

La commune de FRETEVAL n'a pas transféré sa compétence d'assainissement collectif.

Par délibération en date du 11 mars 2009, elle a transféré sa compétence d'assainissement non collectif à la Communauté de Communes du Haut Vendômois (SPANC), Place Pierre Genevée à Fréteval (41160).

### **I.1 Conditions d'exploitation du service**

Le service est exploité en régie directe.

La commune prend en charge :

<b>Gestion du service</b>	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relevé des compteurs.
<b>Gestion des abonnés</b>	accueil des usagers
<b>Mise en service</b>	des branchements
<b>Entretien</b>	de l'ensemble des ouvrages
<b>Renouvellement</b>	de l'ensemble des ouvrages

Maire : Bernard PILLEFER

Secrétaire : Nathalie SAILLARD

Agent technique responsable du réseau : Jean-Claude JOURNET

Agent technique remplaçant : Ghislain BERTIN

## **II. INDICATEURS TECHNIQUES**

### **II.1 Caractéristiques du service**

#### **Abonnés du service**

Abonnés	2015	2016	Variation
Nombre d'abonnés domestiques	581	553	1,28%

### **II.2 Stations d'épuration**

#### **1 - Station en centre bourg**

##### **Traitement des effluents**

Type de station : traitement biologique par boues activées  
Lieu-dit : Le Bouclou, rue Auguste Moreau  
Capacité nominale : 950 EH



## **Rejet**

Soit un nombre de 553 foyers pour 2016

## **Données techniques**

	DBO5	DCO	MES	NKJ	NGL	PT	Débit
<b>Capacité de traitement nominal du système d'assainissement</b>							
Capacité nominale de la station d'épuration	57 Kg/j						150 m3/j

## **GLOSSAIRE**

**DCO** : demande chimique en oxygène

**DB05** : demande biologique en oxygène pendant 5 jours

**MES** : matières en suspension

**NTK** : Azote Kjeldhal

**PT** : Phosphore total

**Equivalent habitant** : rejet de 60 grammes de DB05 par jour

Seules les données effectivement disponibles sont reportées.

## **2 – Station « Le Plessis »**

### **Traitemennt des effluents**

Type de station : roseaux, filtre à Macrophytes

Lieu-dit : Le Plessis

Capacité nominale : 150 EQH  
9 kg de DBO 5/j  
22,5 m3/j

## **Rejet**

Soit un nombre de 33 foyers

## **III. INDICATEURS FINANCIERS**

### **III.1 Indicateurs financiers généraux**

#### **Recettes d'exploitation**

La recette d'exploitation résultant du prix du service de l'assainissement collectif s'élève à :

	2015	2016	Variation
Pour la collectivité	81 235,69 €	82 093,76 €	1,06%

La collectivité a, en outre, perçu les sommes suivantes :

Quote-part des subventions d'investissement 6 616,00 €  
Redevance Pollution domestique 6 965,31 €

**TOTAL CUMULE 95 675,07 €**

## Etat de la dette

L'état de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2016 fait apparaître les valeurs suivantes :

	1 <sup>er</sup> janvier 2015	1 <sup>er</sup> janvier 2016
Encours	336 950,66 €	290 244,92 €
Annuité à venir	60 852,01 €	60 534,92 €

ICNE de l'exercice 2016 : 6 339,86 €

## Travaux

L'état ci-dessous fait apparaître la liste et le montant financier des travaux réalisés pendant l'exercice 2016 :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT TTC
Pompe 3057 180 roue 232 puissances de 1.2 KW	1076,40 €
Pompe Xylem CP 3085 MT 634 0,9 KW 50 hz 10 m de câble	2150,40 €

## III.2 Prix du service de l'assainissement collectif

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés semestriellement par le SIAEP Fréteval St Hilaire. Les abonnements sont payables annuellement à terme échu. Les consommations sont payables au vu du relevé.

Chaque année, le Conseil Municipal vote les tarifs qui découlent des charges du service calculées sur la base de statistiques relatives à l'évolution de l'assiette de facturation.

Le service n'est pas assujetti à la TVA.

## III.3 Le prix de l'assainissement collectif

### Evolution du tarif de l'assainissement collectif

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2015	1 <sup>er</sup> jan 2016	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe (€ HT)	Abonnement ordinaire	21,00 €	26,00 €	23,81%
Tranches € HT/m <sup>3</sup> )	le m <sup>3</sup>	1,70 €	1,75 €	2,94%
Agence de l'eau Loire Bretagne (red.pollution et réseaux de collecte)		0,1900 €	0,1800 €	-5,26%
Taxe puits par personne		80	85	6,25%

## Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2015	1 <sup>er</sup> jan 2016	Variation	Variation COLLECTIVITE (HT)
Collectivité	225,00	236,00	4,89%	
Agence de l'eau Loire Bretagne	22,80	21,60	-5,26%	
Total (€ TTC)	247,80 €	257,60 €	3,95%	4,89%

Le prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> en 2015 est égal à 2,06 €

Le prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> en 2016 est égal à 2,15 €

## III.4 Le prix du branchement de l'assainissement (après tranches de travaux assainissement eaux usées domestiques)

### Evolution du tarif

1 <sup>er</sup> jan 2015	1 <sup>er</sup> jan 2016	Variation
350,00	350,00	0,00%